

***Abá***

***Revue internationale des Lettres  
et des Sciences sociales***

**Éditeur scientifique : CEDIMA – Cercle des chercheurs en  
lettres et sciences sociales de la Faculté des Lettres et  
Sciences Humaines – Université de Douala**



**N° 007**

**Novembre 2022**

**Ce numéro a été dirigé par Flora Amabiamina**

**PYGMIES**

Cet ouvrage a été réalisé par les éditions Pygmies - Cameroun

Tél. : +237 677 47 85 55 - +237 677 13 42 11

[contact@pygmieseditions.com](mailto:contact@pygmieseditions.com)

[www.pygmieseditions.com](http://www.pygmieseditions.com)

Tous droits réservés pour tous pays.

© Éditions Pygmies, novembre 2022

ISBN : 979-10-359-9799-1

# **abá**

## **Revue internationale des Lettres et des Sciences sociales**

Fondé en 2010 par le Cercle des chercheurs en lettres et sciences sociales (CEDIMA) de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Douala, **abá** est une revue internationale pluridisciplinaire qui publie des articles à perspective théorique, critique et pratique portant sur tout domaine d'intérêt scientifique avéré dans le vaste univers des lettres et des sciences sociales.

**Directeur de Publication :** CEDIMA

**Coordination scientifique du numéro :** Flora Amabiamina, Professeure des universités, université de Douala – Cameroun

**Responsable éditorial :** CEDIMA

**Patronage :** Robert Kpwang Kpwang, Professeur des universités, Doyen de la F.L.S.H – Université de Douala

### **Comité de rédaction**

Amélie Emmanuelle Mayi, Jules Assoumou, Julius Atoh, Claude Fingoué, Georges Madiba, Alexandre Mbomé, Ferdinand Njoh Komé, Marie Chantal Ntjam, Gratien Tchiadeu, Jeannette Wogaing Fotso.

### **Comité Scientifique**

Flora Amabiamina, Université de Douala ; Jules Assoumou, Université de Douala ; Thomas Atenga, Université de Douala ; Gratien Atindogbé, Université de Buéa, Zachée Denis Bityaa Kody, Université de Yaoundé I ; Blossom Ngum Fondo, Université de Maroua ; Rémy Sylvestre Bouelet, Université de Douala ; Louis-Marie Onguene Essono, University of Yaoundé I ; Pierre Fandio, Université de Buéa ; Marie Noëlle Guillot, University of East Anglia ; Georges Madiba, Université de Douala ; Gabriel Mba, Université de Yaoundé I ; Alain Ekorong, Université de Douala ; Ferdinand Njoh Kome, Université de Douala ; Marielle Rispail, Université de Grenoble ; Alphonse Tonyè, Université de Yaoundé I ; Joseph Ndinda, Université de Douala ; Barnabé Mbala Ze, Université de Yaoundé I ; Marie-Chantal Ntjam, Université de Douala ; Jeannette Wogaing, Université de Douala.

## Éditorial

Avec ce deuxième numéro spécial, la revue *abá* réaffirme sa volonté de spécialiser ses productions, avec pour objectif de concentrer l'attention sur un objet thématique. Pour ce qui est de cette sortie, le regard est porté sur le « genre », concept qui pourrait paraître suranné, mais dont la présence dans les débats à la fois politiques et scientifiques de par le monde confirme à suffisance l'actualité. Point n'est alors besoin de rappeler les travaux consacrés à cet objet tant ils sont nombreux. Il reste cependant beaucoup à découvrir et à dire sur la question, surtout en terres africaines.

En effet, la question du genre impacte toutes les sciences sociales (la géographie, la littérature, les sciences du langage, la sociologie, les SIC ...) et ce spectre parcourt les études africaines. La principale raison de la fertilité de ces travaux se trouve dans la capacité du concept à éclairer, à interroger les pratiques et représentations sociales, et même à participer à la fabrique sociale de la signification. L'enjeu des études africaines, celui de l'appréhension de la complexité humaine et sociale dans cet espace continental, ne peut se défaire d'une relecture du genre. De la réalité postcoloniale, de celle d'une histoire d'esclavage et de colonisation subies, la question du genre se pose nécessairement différemment en terres africaines. La revue *abá* nous propose des clés nouvelles du savoir sur nos sociétés.

En effet, et dans l'absolu, le genre se conçoit comme une catégorie socialement déterminée pour organiser la réalité et l'imaginaire, il est une catégorie sémiologique des êtres et des productions sociales : l'identification et l'éducation par le genre sexuel l'illustrent amplement. Le débat autour de l'ontologie ou de la culturalité de ces typologies a fini par se polariser dans des postures idéologiques autistiques : traditionalistes du patriarcat, féministes, théoriciens du genre... En plus, le construit genre ne participe plus seulement à l'intelligibilité sociale, il remet en cause la légitimité de l'épistémologie des sciences sociales par son

questionnement sur les conditions et critères de la production scientifique. En somme, il appelle à une réflexion sur des processus catégoriels signifiants en Afrique contemporaine.

L'abord du genre dans une dimension plus large que son appréhension habituelle, laquelle le confine dans les rapports de pouvoir et de sexe, est l'originalité de ce numéro. Il s'agit de ne pas accorder un traitement parcellaire à l'objet tant il est multiple et divers. Ainsi, même si la propension à rapporter les questions à la femme reste prégnante, on constate aussi que son alter ego, l'homme, retient l'intérêt et non plus comme le « bourreau » qu'il représente régulièrement, mais davantage dans l'objectivité de toutes ses postures d'acteur social. Tout autant, d'autres valeurs socialement significatives du genre sont prises en compte. Aussi, la présente production interroge les ruptures et les continuités entre les catégories-genres modernes occidentales et celles tenues pour africaines ; les évolutions dans les rapports de genre dans les cultures africaines postcoloniales ; les dynamiques d'exclusion en œuvre dans les rapports de genre ; le genre en tant qu'objet et lieu discursifs. Au total, elle s'intéresse aux possibilités d'inscription du genre en Afrique dans la multiversalité du monde contemporain.

**Robert Kpwang Kpwang, Doyen de la Faculté  
des Lettres et Sciences Humaines**

## **Note de présentation**

# **Du genre ou des catégories sémiotiques en Afrique postcoloniale**

**Flora Amabiamina**

Université de Douala

floraamabiamina@yahoo.fr

Dans leurs différentes tendances, les études sur le genre en Afrique examinent principalement les interactions et les divisions sociales sexuées. En relatant la condition de la femme africaine, elles offrent une vision panoramique de la socio-anthropologie du continent. En effet, la colonisation marque l'éclatement des structures communautaires africaines, en plus du bouleversement des pratiques et représentations sociales et culturelles. Ce chaos s'étend aux espaces de l'ordre socioculturel lié au sexe. La rationalité simplificatrice saisira alors ledit ordre en dichotomie de tradition et modernité, folklore et civilisation, séculaire et immédiat. Cette logique réifiera tout propos relatif au genre à une évaluation péjorée ou onirique d'une époque de référence (femme actuelle, femme d'hier), à des figements stéréotypiques, ratant l'appréhension en homéostasie des valeurs et usages de chaque époque et de chaque espace. Ainsi, rend-on compte des relations genrologiques du passé sous le prisme idéologique marxisant des hiérarchies de sexe : « dominant/dominé », « fort/faible », de « décideur/exécuter »... Des rapports de pouvoir sédimentés par des croyances multiséculaires. Ces paradigmes manichéens et doxiques avaient essentialisé la femme à la soumission, à la dépendance, à la subalternité, tandis qu'ils proclamaient la toute-puissance masculine. Il en a découlé une modalisation du discours dont personne ne peut abstraire le point de vue énonciatif masculin : des

périphrases-clichés tels « le sexe faible », « le deuxième sexe » (de Beauvoir) pour désigner la femme contrarient les mélioratifs « sexe fort », « masculinité conquérante » (Connell, 2005) adjoints à l'homme.

Au-delà de cette vision dichotomique des sexes, la modernité occidentalisée postcoloniale et « civilisée », portée par des courants féministes, pose sur le genre un regard subversif toujours, souvent paradoxal. L'option montrée et assumée est de défaire, parfois radicalement, le nœud de cette relation *uno modo*. Certain.e.s n'hésitent pas à prédire *L'après-patriarcat* (Macé), ou à exhorter à l'émergence de *Nouvelles masculinités* (Jablonka, 2019) ou encore à proclamer la rupture des chaînes du silence pour porter la parole des femmes et clamer *ce qu'elles vivent* (Boni, 2008). Chimamanda Ngozi Adichie (2018) prône par exemple une *éducation féministe* pour l'essor du Tiers-monde, lorsqu'elle ne décrète pas que *Nous sommes tous féministes* (2014). Le discours féministe africain veut briser le mythe qui consacre la femme subalterne (Spivak, 1988) ou cadette sociale (Bayart, 1985) et enjoint à l'homme, dans le même temps, d'incarner la chefferie, le rôle et le statut de guide puissant, voire redouté. Ce discours décroche l'auréole de qualités stéréotypiques (beauté, douceur, amour...) dénuées de toute agence/agentivité et impose le combat pour l'horizontalité des classes sociales comme valeur absolue de la féminité.

Comment penser le renversement ou la transformation des appariements structurant l'anthropologie africaine des genres sans interroger ce lien absolu au sexe et sa conception essentialisée ? Dès lors que l'on pense le sexe « naturel et divin », et que l'on réduit le genre à celui-ci, le scientifique s'enfuit pour laisser la place au polémiste. Y faisant suite, l'Afrique se ferme aux discussions « occidentalo-centrées » sur la place du transgenre ou du genre neutre dans la société, justement parce que dans ses sociétés, on accorde une place centrale à la sorcellerie et à l'ésotérisme, si on en croit Peter Geschiere (1995). La mythologie littéraire et même l'actualité africaine fourmillent de ces histoires de vol, de transformation, de rétrécissement ou de disparition de sexe, de personnages virils dans un corps de

femme (« La Grande Royale » de *L'aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane), de femmes dans un corps d'homme (*Portrait d'une jeune artiste de Bona Mbella* de Frieda Ekotto). On pourrait ainsi formuler l'hypothèse selon laquelle le genre en Afrique est une nature modifiable par un tiers supérieur métaphysique ou surhumain. Il peut donc être reconstruit par une inspiration, un enthousiasme, par une volonté supérieure (culturelle) et/ou un pouvoir humain.

Néanmoins, la rencontre coloniale a bouleversé les normes, les systèmes d'organisation sociale des Africains. Elle a amené des catégorisations universelles dans lesquelles l'imaginaire culturel africain devait se fondre. Le genre serait, par conséquent, une catégorie culturelle hégémonique occidentale. Les formes musicales, artistiques, vestimentaires, littéraires ou discursives venues d'Afrique se classent et doivent dorénavant trouver une place dans des taxonomies fondamentalement modernes. Parce qu'ils sont au cœur de la diversité et de la mixité du monde tant postcolonial que postmoderne, les Africains ont à redéfinir, à réinventer les genres, leurs significations, leurs transformations. Les catégorisations eurocentriques, jusqu'ici « naturelles », fonderaient donc la réflexion sur leurs quêtes d'identité, leurs modes de connaissance et de reconnaissance. L'Africain a tout à gagner à repenser son univers et ses formes d'appropriation des genres.

Le présent numéro rassemble huit contributions, dont une note de lecture, de divers champs disciplinaires, notamment des études littéraires, des sciences sociales et humaines. Il mesure le fonctionnement des rapports de genre en Afrique, de même que les perceptions et les positionnements qui lui ressortissent au quotidien. Globalement, les essais s'attardent non seulement sur les différents rapports entre les catégories genrées modernes occidentales et celles tenues pour africaines, mais encore sur les évolutions observables dans les relations de genre dans les cultures africaines postcoloniales. Tous les travaux réunis dans ce numéro effleurent cet aspect, chacune à sa manière. Toutefois, elles s'intéressent à d'autres lieux, à l'instar des dynamiques d'exclusion générées par le genre, ne concernent-elles que les femmes comme

de nombreuses études l'établissent, ce qui, par ailleurs, ne déroge pas à la tendance générale des *gender's studies* ? Les hommes ne subissent-ils pas l'hégémonie qu'instaure subtilement le militantisme féminin et quelles réponses y opposent-ils ? La note de lecture du mémoire de Gaëlle Clarisse Kamdem Yoning portant sur les violences féminines tournées contre les hommes ainsi que les études de Jeannette Wogaing et Flora Amabiamina y apportent un éclairage en décryptant des situations auxquelles ils sont confrontés : veuvage associé à la paternité de nouveau-nés ; victimes des violences infligées par les femmes ; ou alors les visages neufs et goûteux qu'ils affichent à partir de leur agir en société et face aux femmes. En outre, le phare a été mis sur les modalités suivant lesquelles les catégories-genres déterminent les normes, les statuts et les rôles sociaux dans l'Afrique actuelle, tel que le montrent les études réalisées par Pountunyinyi Mache sur les modes de déploiement de l'hégémonie féminine dans des textes de femmes, Floribert Nomo Fouda dont l'intérêt s'est porté sur les significances de l'hégémonie masculine dans le roman de Nkoa Atenga, et Aristide Menguele Menyengue qui explique le pouvoir informel des femmes au Cameroun à partir de l'idiome « la nuit porte conseil ». De même, les sources ainsi que les mécanismes régissant les changements africains de valeurs, les ruptures dans la structuration du faire, du penser et du dire ont interpellé Njoh Kome qui interroge la proximité entre discours misogynne et discours haineux observable à la télévision camerounaise, Thomas Atenga qui sonde l'engagement féminin à travers ce qu'il est convenu désormais de nommer « twittérature ».

L'appréhension du genre en terres africaines, dans ce numéro thématique d'*abá*, montre la dimension plurielle du concept. Plus que le rapport de sujets/de pouvoir dans lequel les représentations communes le confinent, il est question d'explorer sa diversité et les renversements s'opérant dans ce qui s'est érigé en un vaste champ d'études.

## Bibliographie

- Bayart, J. F. (1985). *L'État au Cameroun*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Beauvoir, S. de (1949). *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard.
- Boni, T. (2008). *Que vivent les femmes d'Afrique*. Paris : Éditions Panama.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Seuil.
- Certeau, M. de (1994). *La prise de parole*. Paris : Seuil.
- Chimamanda Ngozi A. (2018). *Chère Ijeawele ou un manifeste pour une éducation féministe*. Paris : Gallimard.
- Connell, R. (2014). *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Geschière, P. (1995). *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*. Paris : Karthala.
- Jablonka, I. (2019). *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*. Paris : Seuil.
- Macé, É. (2015). *L'après patriarcat*. Paris : Seuil.
- Genre et Liberté académique en Afrique*. (2014). *Pax Academica*, Revue Semestrielle électronique éditée par le CODESRIA, 3.
- Sindjoun, L. (dir.). *La biographie sociale du sexe. Genre, Société, et politique au Cameroun*. Paris/Dakar : Karthala/CODESRIA.
- Spivak, G. (1988). Can subaltern speak? N. Cary, L. Grossberg (eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*. Basingstoke: Macmillan, 271-313.

# **Le discours misogyne est-il un discours de haine en Afrique ? Discussion à l'épreuve de la télévision camerounaise**

**Ferdinand Njoh Kome**  
Université de Douala  
komenjoh@gmail.com

## **Résumé**

En Afrique, la verbalisation de la misogynie est désignée mots, propos, stéréotypes. Elle est pourtant un discours, un discours violent, manipulateur, déshumanisant, qui dénigre les femmes et incite à la violence contre elles. Lorsque ce discours est diffusé à la télévision, il prend tous les aspects d'un discours de haine. Les médias camerounais véhiculent au quotidien du discours de haine misogyne sous le masque de la culture africaine.

**Mots-clés** : discours de haine, misogyne, violence, télévision, tradition

## **Abstract**

In Africa, verbalization of misogyny is usually produced through words, utterances or stereotype. Yet it is a manipulative, violent and dehumanizing speech which denigrates women and incites violence against them. When broadcasted on television, such a discourse takes aspects of hate speech. Under the guise of African traditions, Cameroonian medias frequently convey various forms of misogyny hate speech.

**Key words**: hate speech, misogyny, violence, television, tradition

## **Introduction**

L'engagement de plusieurs institutions internationales dans la lutte contre les discriminations et les conflits a légitimé l'intérêt pour une catégorie spécifique de discours désignée discours de haine. Il y a un enjeu conceptuel quant à l'objectivité et à la

pertinence même de cette catégorie : elle demande aux sciences du langage la circonscription d'un objet psychologique, dont le langage n'est qu'une des matérialités. La haine, dans les dictionnaires usuels, se présente comme un sentiment poussant à agir ou à faire agir pour nuire à un individu ou à une communauté, à se réjouir de ce qui lui arrive de fâcheux. Sa forme langagière consiste en l'apologie de la violence, en l'incitation à l'exclusion et à la violence, en le dénigrement d'une personne ou d'un groupe et en la justification de ces comportements. L'évidente conséquence sera l'exclusion, un refus de reconnaissance de légitimité et de dignité à l'autre. En Afrique et au Cameroun, l'évocation d'une praxis langagière de la haine sociétale réfère davantage aux oppositions ethniques, politiques, d'orientations sexuelles ou de classes sociales. Rarement l'opposition de genres est indexée à la haine ; et même dans l'espace public, les discours misogynes sont très rarement taxés de *hate speeches*. Pourtant, on reconnaît au discours misogyne des possibilités de violence et de discrimination. Je postule, dans les discours misogynes médiatisés, des régularités formelles et fonctionnelles qui donnent sens à l'assimilation de ces discours à la haine. Après une discussion épistémologique sur la complexité des genres de discours intriqués (discours misogyne, de haine et télévisé), le présent article explore les traits verbaux de la violence et du dénigrement sexiste à la télévision camerounaise pour débattre du haineux dans le/du discours misogyne.

## **1. Le discours misogyne : un genre dans des genres**

L'épistémologique de la verbalisation de la haine commence par un examen critique de sa nomination : « mots », « stéréotypes », « propos » ou « discours » misogynes ? Cette diversité référentielle annonce une pluralité d'imaginaires du phénomène. Parler de « mots sexistes » revient à appréhender et à discuter de la valeur sémantique et axiologique de certains usages lexicaux. Le sexisme dans la langue a ainsi inspiré de nombreuses recensions dont le dictionnaire de Jean-Loup Chiflet et Marie Deveaux *Balance ton mot* (2019). Évoquer les « stéréotypes sexistes » sort de l'analyse

lexicologique de la langue pour l'étude des imaginaires communautaires des genres. Cette approche psychosociologique cherche à comprendre, à travers des productions verbales, les représentations sociales qui sous-tendent la pensée de l'autre genre. Le stéréotype essentialise l'autre genre par une image générée par les savoirs et savoir-être sociaux. Il a le défaut de diluer la responsabilité individuelle du misogynne ou de la misandre. Le terme le plus récurrent est celui de « propos misogynne ou sexiste ». Le propos examine le produit langagier du point de vue de la théorie informationnelle. Le contenu informationnel du thème, c'est-à-dire le propos, a une valeur idéologique, éthique ou axiologique qui en fait un événement. Les médias utilisent plus fréquemment le terme « propos » pour situer une production langagière dans l'actualité. En fait, des occurrences lexicales, des traits psychosociologiques ou des événements médiatiques constituent des topoï de la misogynie, mais rarement la verbalisation de la haine comme une intrication de toutes ces variables.

Le concept de discours par contre inscrit un ensemble de pratiques et de représentations langagières collectives dans un système d'interactions et de valeurs sociales. Il réconcilie les productions verbales sexistes avec un contexte, et donc avec des paramètres interdiscursifs et interactionnels. Le discours misogynne s'identifie par des permanences lexicales, des représentations sociales, des figures et des implicites constants, par des propos au contenu dégradant et discriminant pour la femme. Il envisage également les acteurs et les cadres de production verbale du sexisme.

Le discours de haine quant à lui se détermine par sa finalité communicationnelle : il vise à montrer ou à susciter la haine et la violence. La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, dans sa Recommandation de politique générale n° 15 (2016), se veut précise quant à le définir :

Le fait de prôner, de promouvoir ou d'encourager, sous quelque forme que ce soit, le dénigrement, la haine ou la diffamation d'une personne ou d'un groupe de personnes, ainsi que le harcèlement, l'injure, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation et la menace

envers une personne ou un groupe de personnes et la justification de tous les types précédents d'expression au motif de la "race", de la couleur, de l'origine familiale, nationale ou ethnique, de l'âge, du handicap, de la langue, de la religion ou des convictions, du sexe, du genre, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle et d'autres caractéristiques personnelles ou de statut.

Le discours sexiste serait d'évidence un discours haineux. Le Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes, dans son document de stratégie (2014-2017), fixe le concept de « discours de haine sexiste ». Pour cette instance donc, le mépris et le dénigrement de la femme ne sont pas que sexistes, ils sont aussi haineux. Malgré tout, il serait précipité d'en conclure que le discours misogyne est une catégorie du discours de haine. Effectivement, dans une situation de divergence ou de fracture du lien social, l'expression du ressentiment à l'égard de l'autre consacre plusieurs catégories de discours dont l'objectif est de dominer, de prendre le contrôle de son interlocuteur et d'un éventuel public. Cette expression de soi en interactions conflictuelles fait un discours d'influence, un discours agonistique et non absolument un discours de haine. Le discours agonistique peut révéler la controverse et la polémique : la société contemporaine s'accommode avec ces dernières catégories discursives d'influence et les trouve même utiles pour l'exercice des libertés. Il en est ainsi du discours féministe, qui se veut agonistique, violent contre les hommes et le patriarcat sans pour autant se considérer comme un discours de haine. Allant du principe que tous les discours agonistiques ne sauraient se définir en tant que discours de haine, la thèse que tous les discours misogynes ne sont pas des discours de haine se tient également. Cette discussion sur la catégorisation discursive a un enjeu juridique capital puisque la loi interdit les discours de haine dans l'espace public. Elle ne dit pas ce qu'est un discours de haine. Dans l'imprécision, le bannissement de discours agonistiques au prétexte qu'ils diffusent la haine met en danger la liberté d'expression. Le législateur, garant des libertés individuelles et

collectives, est appelé à trancher sur la frontière entre la libre expression de s'opposer et la délictueuse expression de haïr.

Au Canada, la Cour suprême a voulu, en 2013, sérier avec netteté les discours haineux légalement condamnables et la liberté d'expression d'opinions désagréables (expression de l'aversion, du dédain, de paroles blessantes...). L'incitation d'un public raisonnable à la « destruction » de l'autre a été retenue comme condition dirimante du discours de haine. La notion de « public raisonnable » rappelle celle de public dubitatif de la rhétorique classique, ce public dont l'orateur devait emporter l'adhésion. Sur internet ou à la télévision, il sera toujours difficile de dire quel type de public a été « raisonnable » (dubitatif) jusqu'à ce que le discours de haine le pousse à quelque sentiment ou acte. Dans l'espace public africain par exemple, un discours patrimonial a tendance à justifier des violences faites aux femmes. Il dénigre et se moque du malheur des femmes, tend à les marginaliser en société. Dès lors que celui qui produit ce type de discours ne revendique pas un sentiment de haine vis-à-vis des femmes, est-ce un discours de haine ? Le discours misogyne est choquant et certainement répugnant pour une certaine éthique, mais à quel moment quitte-t-il l'exercice de liberté d'opinion sur les genres et les sexes pour devenir un discours de haine ? En d'autres termes, jusqu'à quel point un discours détestable d'un point de vue humaniste reste-t-il toléré dans les médias et dans l'espace public camerounais ? La recherche vise la conceptualisation du discours de haine misogyne au quantum de critères objectivables.

Les arguments s'opposant à l'attribution de l'adjectif « haineux » au discours misogyne en Afrique foisonnent :

- Au niveau social, une communauté déjà parcourue de discours misogynes, celle qui a banalisé la misogynie, ne considèrera jamais le discours misogyne comme un discours de haine. On n'incite pas à la haine des individus convaincus de l'infériorité de la femme et de la normalité des violences faites aux femmes. Il a été admis que le discours haineux a une visée d'influence persuasive ou manipulatrice, capable de pousser le raisonnable-dubitatif à la haine de l'autre. Si le discours misogyne présente

une réalité connue et « traditionnelle », il a une valeur informative, référentielle.

- Au niveau pragmatique, aucune corrélation ne peut s'établir entre un acte physique de misogynie et un discours misogyne. Pour que tienne l'hypothèse d'un discours de haine misogyne, il faut montrer la capacité d'une forme et d'un contenu discursifs donnés à pousser à un sentiment et à des actes humiliants contre la femme.
- L'anthropologie africaine ne s'assimile pas à l'occidentale. Le rapport de l'Africain à la femme ne doit pas se calquer sur l'impérialiste modèle occidental-chrétien. Quand on sait que la haine implicite est l'interprétation d'un discours perçu, les filtres de perception occidentaux peuvent tronquer le sens de la violence exercée sur la femme.

Pour le premier argument, je pense que la grammaire sociale ne se réduit pas à des règles misogynes. De par l'éveil africain sur les questions relatives aux droits de l'homme, avec la circulation de discours égalitaristes sur les genres, la misogynie fait face à plusieurs discours féministes révolutionnaires ou progressistes, au point où certains ont lu dans cette opposition de discours un contexte de guerre des genres. Les discours de haine misogynes auront un contexte séminal : celui d'une hégémonie issue d'une histoire de violences, de mythes et de représentations sociales, de lois discriminatoires et humiliantes, d'un système institutionnel déliquescents. De ce contexte, il résulte des sujets vraisemblablement pris par une volonté de « destruction », d'élimination mutuelle, ou tout au moins d'élimination de toute nouvelle représentation de l'altérité. Tout se passe comme si les blessures historiques des Africains avaient rendu certains réfractaires à toute évolution culturelle. En situation d'instabilité culturelle, sociale ou politique, il s'avère aisé de s'attaquer aux catégories fragiles, aux groupes minoritaires afin de justifier ou de maintenir le chaos et le délitement. Tout discours de détestation, de violence ou d'imprécation des minorités sociales dans l'espace public, lorsque les institutions ne sont pas assez fortes pour les protéger, doit être considéré comme un discours de haine. Ainsi que tout discours raciste, même en système

d'apartheid était un discours de haine puisqu'il participait à entretenir le chaos des relations raciales. Et même que, dans l'espace public contemporain, circule un contre-discours à tout discours discriminatoire et de violence contre une catégorie sociale. Il en résulte une bipolarisation de l'interdiscours lié à certaines catégories : c'est le cas de l'opposition discours misogyne/discours féministe. Toute itération, toute emphase (la publicisation dans les médias en est une) ou tout manipulateur d'un discours violent et discriminatoire peut le faire apparaître haineux.

Le second argument ne tient plus lorsque s'amplifient les discours misogynes pour répondre au féminisme et que s'accroissent des violences sur le genre féminin. Le rapport du séminaire du Centre européen de la jeunesse (2017) portant sur le combat contre le discours de haine sexiste établit une logique entre la prolifération des discours de haine sexistes et l'augmentation des cas de harcèlement sexuel. Au Cameroun, plusieurs statistiques établissent la poussée de féminicides et de violences sur le corps de la femme. D'après l'enquête démographique et de santé de 2011<sup>1</sup>, 55 % des femmes ont subi différentes formes de violences physiques depuis l'âge de 15 ans. 20 % ont été forcées d'avoir leur premier rapport sexuel, 60 % ont subi des violences physiques ou émotionnelles en couple. Dans le *Cameroon Tribune* n° 11733 du 29 novembre 2018, il apparaît que ces violences, désignées « fléau social », ont une ampleur qui reste sous-estimée du fait de pesanteurs sociales et administratives. Les réseaux sociaux numériques et le développement de l'espace public médiatique ont certainement à voir avec cette recrudescence de la violence et du dénigrement liés au sexe. Des rapports des Nations unies et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO<sup>2</sup>) font le pont entre les deux phénomènes<sup>3</sup>. Même si on admet que le discours misogyne a des fondements culturels,

---

<sup>1</sup> Voir [www.minproff.cm/dpsf](http://www.minproff.cm/dpsf)

<sup>2</sup> <https://fr.unesco.org/news/apprendre-faits-reflechir-maniere-critique-agir-restons-unis-face->

<sup>3</sup> <https://news.un.org/fr/story/2020/02/1062761>

dès lors que ses conséquences sont des actes de déshumanisation, des pulsions de destruction de l'autre (le thanatos de la violence freudienne), il est un discours de haine.

Le troisième argument servi pour infirmer le discours de haine misogyne s'évacue facilement, car il n'y a pas de frontières à la dignité humaine. Aucune communauté ne saurait endoctriner ses populations à la déshumanisation d'une catégorie sociale, au nom de la tradition. La primauté des valeurs universelles telles que la protection des minorités et le respect des droits de l'homme font partie de la compétence sociale contemporaine.

En somme, par un effet pervers, le développement technologique et communicationnel a publicisé une haine dont les femmes sont les principales victimes. Il y a une relation de cause à effet entre les discours misogynes dans l'espace public, le contexte social et le développement des actes de haine et de violence sur la femme. D'où le principe que le discours misogyne ne comporte pas que des propos dégradants de la femme, il est pris dans un système de domination qui perpétue ou, du fait de la publicité, qui accentue les violences et discriminations faites aux femmes. Il ne faudrait pas de différence entre les discours qui incitent à la haine d'une cible dubitative et ceux qui entretiennent la haine d'une cible acquise. Lorsque ces discours sont produits à la télévision dans des émissions grand public par des journalistes, la charge incitative est suffisamment forte pour les identifier tous en tant que discours haineux. Dans ce sens, le discours misogyne est un sous-genre de celui de haine, ainsi que le serait le discours raciste, le discours islamiste ou encore le discours islamophobe.

## **2. Cadrage discursif de la haine misogyne à la télévision**

Les émissions suivies sont *10-12 Le Zénith* (LZ) de la chaîne de télévision Équinoxe TV basée à Douala au Cameroun et *Tour d'horizon* (TDH) de la chaîne Vision 4 basée à Yaoundé. *10 12 Le Zénith* est une émission de divertissement de deux heures qui a, entre autres